

Recherche sur l'incidence du choix de la question sur l'issue d'un référendum

Il y a de nombreuses difficultés associées aux référendums et aux plébiscites. L'une des plus importantes est l'impact qu'aura la formulation sur l'issue.

Présenté par Corey Hogan

L'ESSENTIEL :

De subtiles modifications à la formulation de la question de référendum peuvent en modifier l'issue.

Dans le cadre du mandat que lui a confié la Chambre des communes, le Comité spécial sur la réforme électorale a reçu la directive de « tenir compte des paramètres constitutionnels, juridiques et de mise en œuvre applicables dans la formulation de ses recommandations [sur la réforme électorale] »; le présent mémoire porte sur cette question.

Dernièrement, il y a des débats dans les médias et parmi les députés sur la question de savoir si la façon appropriée de mettre en œuvre des changements au système électoral canadien serait de tenir un référendum national sur la solution envisagée. Certains ont suggéré qu'il serait plus démocratique de procéder ainsi plutôt que de tout simplement adopter de tels changements au moyen d'une loi du Parlement.

J'écris pour soutenir le contraire. Contrairement à la croyance populaire voulant que les référendums soient la forme la plus pure de démocratie, il s'agit du type de consultation le plus vulnérable au truquage. Des questions complexes sont réduites à des choix binaires. Le compromis s'avère impossible. Et il y a le problème le plus épineux : quelqu'un doit choisir la question. ***Et quand on choisit la question, on choisit l'issue.***

Ce dernier point est le point de mire du présent texte. Du 5 au 10 juillet, j'ai effectué trois consultations sur le passage d'un système majoritaire uninominal à la représentation proportionnelle, en formulant la question du référendum de trois façons différentes.

Mon but était de répondre à une question très précise : ***dans quelle mesure est-ce que la formulation aurait une incidence sur l'issue?***

Pour répondre à cette question, j'ai utilisé Google Consumer Surveys¹ afin de sonder 1 500 répondants au sujet de l'une des trois formulations de la question de référendum, obtenant 500 réponses à chacune des questions suivantes :

¹ « Google Consumer Surveys » est un outil d'étude de marché, offert par Google, qui mobilise son réseau publicitaire en vue de présenter des questions aux utilisateurs d'Internet. Comme outil de sondage, Google Consumer Surveys est comparable à la plupart des panels en ligne dans la mesure où il recrute au moyen de publicités; il se distingue principalement du fait que les questions de sondage sont présentées

- Êtes-vous d'accord que le Canada devrait mettre à jour son mode de scrutin pour les élections fédérales et adopter la représentation proportionnelle?
- Le Canada devrait-il abolir le système majoritaire uninominal et le remplacer par la représentation proportionnelle?
- Le Canada devrait-il changer le mode de scrutin utilisé pour élire les députés parlementaires, et passer du système majoritaire uninominal à la représentation proportionnelle?

Il est important de s'arrêter un instant et de noter l'élément qui n'était pas mesuré dans ces sondages : la popularité de passer à un système de représentation proportionnelle.

Les sondages de Google Consumer Surveys sont conçus de manière à recueillir les opinions de la population Internet et ils sont pondérés en conséquence – il ne s'agit pas d'un modèle d'électeurs admissibles ou probables. De plus, ce sondage a été effectué en anglais seulement et il y a plusieurs façons de mettre en œuvre la proportionnalité : le système mixte avec compensation proportionnelle, le vote unique transférable, la liste de RP, entre autres. Un vrai référendum comporterait sans doute une désignation spécifique du modèle proposé.

Ce qui était mesuré était l'impact de changements mineurs dans la formulation de la question sur l'issue de la consultation. Pour mesurer cet impact de façon précise, j'ai pris soin de minimiser les variables pouvant entraîner de la confusion.

- **Période du sondage.** Tous les sondages ont été effectués durant la même période. Cela avait pour but d'éviter que tout incident puisse avoir une incidence sur l'appui à la représentation proportionnelle; si l'actualité avait un impact sur le niveau d'appui dans un sondage, elle aurait un impact sur les autres sondages de la même manière.
- **Composition du groupe de répondants.** Tous les groupes ont été tirés de bassins de répondants de la même manière, au cours de la même période.
- **Structure des questions du sondage.** Toutes les questions ont été structurées de la même façon : une seule question était posée et le répondant disposait de deux options : « Oui » ou « Non »².

Les résultats de sondage sont présentés ci-dessous. Ils sont présentés en deux formats : pondérés en fonction de l'âge, du sexe et de la composition régionale, et sans pondération.

en ligne aux visiteurs de sites Internet, au lieu d'utiliser un processus de recrutement pour rediriger ces visiteurs. Même si, à l'origine, cette méthode n'était pas jugée souhaitable pour des sondages d'opinion publique, elle s'est avérée fiable, obtenant notamment le deuxième rang au chapitre de la fiabilité et de l'impartialité dans l'évaluation post-électorale des sondages effectuée par le site FiveThirtyEight après les élections américaines de 2012.

² Il ne fait aucun doute qu'on pourrait (et devrait) effectuer des recherches additionnelles sur l'impact des choix de réponses et de leur présentation; toutefois, il ne s'agissait pas du point de mire de cette étude restreinte. Les données dont on dispose actuellement laissent penser que le choix de réponses est aussi une source d'importantes préoccupations. Décider quel côté défendra le « Oui », ou décider de quelle manière une option sera décrite (p. ex., « statu quo » ou « actuel »), aura probablement un impact considérable.

Il est possible de consulter les tableaux des résultats dans leur intégralité à Google Consumer Surveys, aux liens suivants qui sont accessibles au public : bit.ly/prpoll1, bit.ly/prpoll2, bit.ly/prpoll3.

Êtes-vous d'accord que le Canada devrait mettre à jour son mode de scrutin pour les élections fédérales et adopter la représentation proportionnelle?

Oui **58,3 %** (+5,2 / -5,4)

Non **41,7 %** (+5,4 / -5,2)

Pondéré en fonction de l'âge, du sexe (388 réponses)

Sans pondération : Oui – 56,0 %, Non – 44,0 % (500 réponses)

Le Canada devrait-il abolir le système majoritaire uninominal et le remplacer par la représentation proportionnelle?

Oui **47,1 %** (+5,3 / -5,3)

Non **52,9 %** (+5,3 / -5,3)

Pondéré en fonction de l'âge, du sexe (357 réponses)

Sans pondération : Oui – 45,2 %, Non – 54,8 % (500 réponses)

Le Canada devrait-il changer le mode de scrutin utilisé pour élire les députés parlementaires, et passer du système majoritaire uninominal à la représentation proportionnelle?

Oui **45,8 %** (+5,1 / -5,0)

Non **54,2 %** (+5,0 / -5,1)

Pondéré en fonction de l'âge, du sexe (384 réponses)

Sans pondération : Oui – 48,6 %, Non – 51,4 % (502 réponses)

Il suffit de changer quelques mots pour avoir une incidence considérable sur les résultats. Utilisez la formulation « êtes-vous d'accord... » au lieu de « devrait-il... » et, tout d'un coup, le

« Oui » gagne quelques points. Utilisez « mettre à jour » au lieu de « changer » et vous avez modifié l'issue d'une élection.

Je demanderais au comité de réfléchir à la question suivante : ***dans quelle mesure un processus est-il démocratique et équitable s'il suffit de changer deux mots pour en modifier le résultat par une marge de 15 points?***

Les référendums transforment des questions complexes en de fausses dichotomies qui peuvent être manipulées par la classe politique d'une façon que vous, à titre de représentants, ne pouvez pas être manipulés. Peu importe les différentes façons qu'on vous demandera votre avis sur la réforme électorale, vous – à titre de représentants – donnerez la même réponse. C'est ainsi que les choses devraient se passer et il s'agit d'une des caractéristiques centrales d'une démocratie représentative.

La démocratie n'est pas synonyme de l'expression d'un vote et une démarche n'est pas plus démocratique du simple fait qu'elle découle d'une question posée directement, plutôt qu'indirectement. La démocratie exige une réflexion approfondie, la conciliation de multiples points de vue et des mécanismes au moyen desquels la volonté populaire puisse se manifester. Un référendum ne répond à aucun de ces critères.

Lorsque vous vous pencherez sur la façon de présenter vos recommandations sur la mise en œuvre des réformes démocratiques, j'espère que vous vous souviendrez que la démocratie ne se limite pas à inscrire un « X ».

Notre démocratie est une démocratie représentative, et vous êtes nos représentants. Vous décidez si nous devons faire la guerre, si nous devons aller en prison. Vous élaborez des règles qui dictent si nous pouvons aller à l'école ou non, si nous avons droit aux soins de santé ou non. Il s'agit de questions de vie ou de mort. Les conclusions sur de telles questions doivent être tirées à la suite de débats, de réflexions et de compromis.

Il ne fait aucun doute que notre système électoral mérite la même diligence. Un référendum est un outil rudimentaire et manipulable, et ne devrait pas être utilisé pour trancher une question complexe d'une telle importance.

Corey Hogan

Calgary (Alberta)